

Évaluation du bachelier en Comptabilité 2016-2017

RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ÉVALUATION

Haute École Louvain en Hainaut (HELHa)

Comité des experts :

M. Dominique HELBOIS, président

M. Philippe BOCKIAU, M. Loris GAUDIN et M. Olivier GUILLAUME, experts.

26 juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation du bachelier en Comptabilité. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné¹, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, s'est rendu les 1 et 2 décembre 2016 à la Haute École Louvain en Hainaut (HELHa). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite : un représentant des autorités académiques, 15 membres du personnel, 19 étudiants, 5 diplômés et un représentant du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES² (sur lequel s'est basé l'établissement pour mener son autoévaluation) :

- 1 la gouvernance et la politique qualité ;
- 2 la pertinence du programme ;
- 3 la cohérence interne du programme ;
- 4 l'efficacité et l'équité ;
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue.

Enfin, le rapport se termine par une synthèse des forces, points d'amélioration, opportunités et risques, ainsi que des principales recommandations.

Ce rapport a pour objectif d'aider l'établissement à construire son propre plan d'amélioration et de mettre à disposition d'un large public une information sur le programme d'études évalué.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2015).

² AEQES, *Référentiel d'évaluation AEQES*, 2012, 4p. et AEQES, *Référentiel et guide de rédaction et d'évaluation*, 2012, 62 p. En ligne : http://www.aeqes.be/infos_documents_details.cfm?documents_id=246 (consulté le 2 mars 2015).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La Haute École Louvain en Hainaut (HELHa), créée en 2009, est issue de la fusion de trois hautes écoles libres du Hainaut (régie par le décret du 5 août 1995). La HELHa relève de l'enseignement libre confessionnel.

La Haute École comporte sept catégories (agronomique, arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale, et technique). Les formations sont de type court ou long et elles s'organisent sur seize implantations. Le bachelier en Comptabilité relève de la catégorie économique. Il est dispensé sur le campus de Mons et se répartit en deux options : Fiscalité et Gestion.

Outre le bachelier en Comptabilité, la catégorie économique de la HELHa organise les formations suivantes : Assistant de direction, Informatique de gestion, Logistique d'entreprise, Management hôtelier, Marketing, relations publiques et Tourisme.

Pour l'année de référence 2014-2015, 3 % des étudiants de la HELHa étaient inscrits en Comptabilité. Sur les six dernières années, on observe que les effectifs inscrits dans le programme ont diminué de 20 %³.

³ Source : SATURN.

Critère 1

L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

Dimension 1.4 : Information et communication interne

CONSTATS ET ANALYSE

[Politique de gouvernance de l'établissement]

- 1 Le comité des experts constate qu'une vision commune et claire a été conçue en sept points stratégiques, notamment pour servir de ciment au processus de fusion de la HELHa⁴. Malheureusement cette stratégie et cette vision ne sont que trop peu connues des composantes de la Haute École, à l'exception de la direction et de la Cellule qualité.
- 2 Le comité des experts a remarqué qu'au sein de la section, ce sont les valeurs suivantes qui apparaissent le plus clairement : rigueur, professionnalisme et recherche de la qualité dans une approche humaine, un esprit d'écoute et de disponibilité. Le comité a effectivement constaté sur le terrain des valeurs de proximité, d'écoute et de dévouement.
- 3 Un des sept axes du plan d'action est intitulé « Management participatif ». À ce jour, toutes les parties prenantes ne s'impliquent pas encore pleinement dans la gouvernance, qu'il s'agisse des personnels ou des étudiants. La direction de la catégorie est consciente de ces manquements.

[Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme]

- 4 Le comité des experts apprécie la mise en place par la HELHa d'une Cellule qualité pérenne, qui fonctionne bien. Au niveau de la section, la fonction de coordonnateur qualité est renouvelée année par année ; le poste est donc peu stable.
- 5 La HELHa développe plusieurs outils de gestion de la qualité (LOIQ, IPSCA, etc.). Ces outils sont réfléchis et intègrent différentes composantes, tout en tenant compte des spécificités de chaque section. Toutefois, ils restent peu connus des équipes.
- 6 Le comité des experts note que les processus qualité seront cartographiés d'ici 2017-2018.

[Élaboration, pilotage et révision périodique du programme]

- 7 Le comité apprécie que les programmes de cours soient actuellement à jour et qu'une enquête soit en cours afin de mieux faire correspondre les ECTS à la charge de travail réelle. Cependant, de façon générale, la révision du programme se produit sur base de démarches individuelles, mais pas de façon systématiquement coordonnée.

[Information et communication interne]

- 8 Le comité remarque que les canaux de communication sont divers (papier valves électroniques, SMS, réseaux, etc.). La plateforme « Claroline » est renferme pour chaque Unité d'enseignement (UE) toutes les informations nécessaires à la réussite de l'UE. Un passage vers « Moodle » est à l'étude. Le comité

⁴ Les axes stratégiques se déclinent comme suit : accompagnement des étudiants, cœur de métier, formation continue et recherche, management participatif, infrastructures, relations avec le secondaire et partenariats (transversalité)

constate aussi que l'information n'est pas centralisée en un lieu unique, ce qui provoque parfois une certaine confusion dans les esprits. Le comité constate que la communication des informations opérationnelles est globalement performante. En revanche, le comité invite la HELHa à se pencher sur la façon la plus efficace de communiquer au sujet de thématiques telles que la gouvernance, la stratégie et la démarche qualité.

RECOMMANDATIONS

- 1 Les parties prenantes de l'organisation – et de la section en particulier – s'impliquent pleinement dans l'axe « Management participatif » tel que décrit dans le plan d'action, le comité recommande qu'ils s'impliquent tout autant au niveau opérationnel.
- 2 Faire mieux connaître par les professeurs, le personnel administratif, les étudiants, ainsi que les employeurs la vision et la stratégie proposée par la Haute École.
- 3 Pérenniser et valoriser la fonction de coordonnateur qualité au sein de la section « comptabilité ».
- 4 Associer les étudiants à la révision de la grille des programmes, que ce soit par le biais d'enquêtes écrites et/ou de groupes de discussion.
- 5 Communiquer plus encore sur la démarche qualité.
- 6 Identifier les procédures indispensables à rédiger dans les différents processus et les rédiger dans une forme univoque (objectifs, description, documents associés)

Critère 2

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

Dimension 2.2 : Information et communication externe

CONSTATS ET ANALYSE

[Appréciation de la pertinence du programme]

- 1 Le comité constate qu'en matière de compétences techniques, le programme répond aux attentes du milieu professionnel. Les étudiants sont à la fois directement opérationnels sur le terrain et aptes à poursuivre des études (masters universitaires, Institut des Professionnels de la Comptabilité (IPCF), Institut des Experts Comptables (IEC)) avec un taux de réussite qui honorable. Le comité remarque aussi l'utilisation de logiciels comptables et fiscaux récents ainsi que l'utilisation d'outils modernes de gestion.
- 2 Le comité s'interroge sur les compétences linguistiques qui demeurent un enjeu central d'employabilité et de mobilité. Ce point reste très perfectible dans la formation de l'étudiant.
- 3 Le comité constate aussi que le côté très pratique de la formation allie différentes formes d'apprentissage (par projet, animation) à l'apprentissage plus académique.
- 4 En ce qui concerne les compétences relationnelles, le comité des experts souligne que les activités extra-enseignement permettent de développer le savoir être de l'étudiant, indispensables lors de leur présentation en entreprises. La mise en œuvre de deux stages obligatoires réalisés dans des environnements différents permet aussi le développement du savoir être de l'étudiant face à des circonstances de travail très différentes.
- 5 L'intégration d'experts professionnels au sein des unités d'enseignement permet de suivre l'actualité au sein des cours. Leur retour d'expériences, la méthodologie propre à leur métier qu'ils proposent sont fort appréciés par les intéressés.

[Information et communication externe]

- 6 Le comité souligne les efforts déployés au travers du site internet et des brochures programmes ; toutefois l'établissement manque encore de visibilité pour sa section comptabilité.
- 7 Les anciens de la HELHa ont développé de façon informelle une culture alumni qui participe notamment à des rencontres avec des élèves de l'enseignement secondaire. Hormis cela, ce réseau est bien souvent dû à des contacts individuels et privilégiés. Le comité se réjouit que la HELHa ait instauré une base de données volontaire, un compte Face book « Compta HELHa », afin de rester en contact avec les étudiants à travers les réseaux sociaux

RECOMMANDATIONS

- 1 Améliorer encore la visibilité de la valorisation des acquis d'expérience dès l'entrée en formation (dès l'inscription).
- 2 Améliorer les compétences linguistiques au sortir de la formation ; il peut s'agir de lier l'enseignement des langues aux autres cours du programme, ou encore d'utiliser au mieux les ressources techniques telles que le laboratoire de langues ; la mobilité gagnerait à être encouragée au niveau national pour la Comptabilité : les échanges avec la Flandre, qu'ils soient de type académique ou qu'ils se fassent dans le cadre de stages, pourraient être davantage promus ; Les possibilités offertes de suivre des cours de langues en plus du programme normal devraient être promues, ces cours étant organisés en promotion

sociale, dans la même Haute École.

- 3 Améliorer la communication externe qui devrait être un point fort de l'établissement, en particulier en ce qui concerne le milieu socioprofessionnel et les associations professionnelles.
- 4 Mesurer auprès des anciens étudiants le taux de satisfaction des études et de s'appuyer sur les résultats obtenus afin de faire évoluer les programmes et d'en faire la promotion.

Critère 3

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

CONSTATS ET ANALYSE

[Acquis d'apprentissage du programme]

1. Le comité des experts souligne que les acquis d'apprentissage sont très bien communiqués au niveau de chaque UE.
2. Le comité des experts s'interroge sur la problématique de l'absence de prérequis et de corequis. À son avis, cette absence n'est positive que dans le chef de l'étudiant qui en bénéficie ; ce mécanisme peut être la source d'« illogismes » dans le parcours étudiant qui en bénéficie et de problèmes dans le parcours de ce dernier.
3. Cependant, le comité attire l'attention sur le manque d'homogénéité dans les enseignements dans le cas où ce même enseignement est donné par deux enseignants différents dans des quadrimestres consécutifs. Cette approche différente des contenus de cours peut être enrichissant pour certaines thématiques, mais peut être perturbant pour des cours plus techniques tels que la comptabilité ou la fiscalité.
4. Il estime aussi qu'au niveau de l'activité d'apprentissage, la cohérence est bonne entre les acquis d'apprentissage, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation. Cependant, au niveau macroscopique, la coordination entre les enseignants et la multidisciplinarité pourraient être renforcés, notamment entre les cours généraux et de spécialisation.

[Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés]

- 7 Les experts ont perçu de manière très positive les initiatives novatrices visant à rapprocher le monde scolaire du monde professionnel. L'exercice d'intégration professionnelle, les jeux de rôle, le projet YEP sont des initiatives importantes et appréciées. Pour améliorer encore le projet YEP, il pourrait être bon de renforcer la collaboration avec d'autres sections (ex. la section Marketing).
- 8 Le comité des experts constate que deux stages sont obligatoires durant la troisième année : un stage en fiduciaire et un stage en entreprise. Le choix du stage est laissé à l'initiative de l'étudiant. Ce dernier utilise ses propres contacts ainsi que des listes de propositions de stages proposées par la section. Cette démarche proactive de recherche ne saurait être que bénéfique pour la future recherche d'emploi de l'étudiant. La procédure d'acceptation des stages ainsi que la procédure d'évaluation est claire et donnée à la connaissance de tous en début d'année. Le suivi du stage par les enseignants est apprécié des intéressés. Cependant, afin de bien cerner leur futur métier, un stage d'observation et/ou une visite d'entreprise seraient fort appréciés en première année du cursus.
- 9 En ce qui concerne le travail de fin d'études, le comité des experts apprécie les pratiques suivantes :
 - a. La liaison du travail de fin d'études (TFE) avec une problématique relevée dans le courant de l'un des stages.
 - b. Le choix du sujet fin de seconde année, ce qui permet à l'étudiant de gagner du temps de réflexion et de rédaction.
 - c. La définition claire des consignes et échéances dans le contrat de TFE.
 - d. L'aide active d'un promoteur de stage, enseignant auprès de la Haute École ainsi que la mise à disposition d'un logiciel pour aider les étudiants dans la rédaction (aspect orthographique), ainsi qu'un logiciel permettant aux enseignants de détecter les plagiat éventuels.

- e. La possibilité de rédiger un TFE en groupe. Cependant l'inégalité de charge de travail entre les étudiants y participant est relevée.
- 10 Le comité des experts souligne le nombre important de stages et de TFE que doivent suivre annuellement les enseignants.
 - 11 Le comité des experts apprécie la mise au programme d'un cours de citoyenneté (UE12) et que des activités citoyennes exercées par les étudiants permettent d'en avoir la dispense. Cette dispense permettrait aux étudiants de réaliser des activités profitables à leur épanouissement.
 - 12 De même, le comité apprécie la mise en place du séminaire « Aptitudes relationnelles appliquées en entreprise (UE 10) »
 - 13 Les supports de cours sont disponibles à temps sur « Caroline » ainsi qu'en version papier. Après consultation, il apparaît que certains de ces supports nécessiteraient une révision en termes de forme afin d'en améliorer la lisibilité et la compréhension.

[Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 14 En matière d'agencement du programme, le comité des experts a apprécié :
 - une réflexion importante en termes d'agencement du programme, initiée par les la direction et les enseignants de l'établissement ; beaucoup de bonnes pratiques et d'initiatives pédagogiques y ont été relevées par le comité des experts
 - une très bonne articulation théorie/pratique dans les cours. Des travaux individuels ou en groupe associés à une approche magistrale favorisent l'apprentissage ;
 - la stabilité du corps enseignant associée à une bonne représentation de praticiens ;
 - la taille des groupes-classes qui influence directement la qualité de l'enseignement. Le comité invite à veiller à ne pas dépasser un seuil critique.
- 15 En revanche, l'enseignement des langues devrait être plus adapté à la problématique des métiers de la comptabilité (termes techniques, vocabulaires spécifiques) et utiliser de manière plus fréquente les laboratoires de langues.

[Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés]

- 16 En matière d'atteinte des acquis d'apprentissage, le comité des experts souligne très positivement :
 - l'organisation d'une session préparatoire aux examens pour certaines UE ;
 - la clarté et la rapidité de l'information transmise aux étudiants au sujet des modalités et des formes d'évaluation ;
 - l'ouverture à des personnes extérieures des jurys des épreuves intégrées et l'inscription de l'école à des partenaires extérieurs ;
 - l'objectivation des critères d'évaluation de la grille d'évaluation des stages et TFE ainsi que la transmission de ces consignes aux étudiants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Aider les étudiants à appréhender le cursus dans sa totalité, de communiquer sur les acquis d'apprentissage globaux du cursus (acquis d'apprentissage terminaux ou AAT), sur ce que visent ces trois années de bachelier, sur les responsabilités inhérentes aux métiers du comptable, sur l'intérêt du contenu des cours non techniques.
- 2 Répartir en groupes les étudiants suivant leurs compétences et suivant leurs acquis d'apprentissage antérieurs (en matière de cours généraux, de compétences linguistiques par exemple).
- 3 Renforcer l'homogénéité entre les enseignements d'un même cours (ex. comptabilité, TVA, etc.).
- 4 Renforcer la multidisciplinarité entre cours généraux et cours de spécialisation. Pour améliorer encore le projet YEP, il pourrait être bon de renforcer la collaboration avec d'autres sections (ex. la section

Marketing pour la réalisation des visuels (logo,...) par exemple.

- 5 Organiser, afin de bien cerner leur futur métier, un stage d'observation et/ou une visite d'entreprise en première année du cursus.
- 6 Décharger de quelques heures de cours les professeurs qui participent aux stages et encadrement de TFE.
- 7 Informer plus clairement des dispenses relatives aux cours de citoyenneté. Ces derniers semblent peu ou mal connus des étudiants.
- 8 Revoir l'enseignement des langues pour intensifier l'apprentissage du vocabulaire propre au métier de comptable, de gestionnaire et de fiscaliste et utiliser les laboratoires disponibles.
- 9 Généraliser la consultation des évaluations qui sont, en définitive, l'outil principal de l'amélioration continue.

Critère 4

L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

Dimension 4.1 : Ressources humaines

Dimension 4.2 : Ressources matérielles

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

CONSTATS ET ANALYSE

[Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)]

- 1 Le comité constate l'absence d'un comité transversal général pour la Haute École, notamment en ressources humaines et en communication.
- 2 Il n'existe pas de plan de formation des enseignants, mais le comité constate beaucoup de compétences et de mobilisation individuelles, qu'il s'agisse du personnel enseignant, administratif ou de gestion. À titre d'exemple, nous avons pu noter l'ambiance au sein des équipes, la convivialité, la stabilité, l'accueil structuré des nouveaux éléments, le rapport à la qualité de la formation.
- 3 L'établissement s'assure dans la mesure de ses possibilités de répartir adéquatement les compétences de son personnel. Les attributions de cours semblent assez stables d'années en années.
- 4 Le comité regrette que le coordinateur de section ne dispose que d'un mandat annuel

[Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)]

4. Le comité constate que les infrastructures sont très confortables, l'espace disponible, et le matériel au point. Le centre de documentation est bien géré et dispose de toutes les ressources utiles, nonobstant le faible budget qui lui est alloué. Il constate que l'accès aux bases de données et aux périodiques existe et est utilisé. L'étudiant dispose de nombreux ouvrages spécialisés. Ces ouvrages spécialisés sont remplacés régulièrement par de nouvelles versions. Ceci ne peut que qu'aider à l'esprit de « recherche » documentaire que se doit d'acquérir tout étudiant en fin de cycle.

[Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants]

- 5 Le comité des experts souligne l'existence de moyens d'aide à la réussite. Cependant, ces derniers semblent peu connus par les étudiants. Certains de ceux-ci anticipent leurs difficultés, mais ils sont rares. Parmi ces moyens, le comité apprécie les séances de propédeutique qui sont organisées en début d'année académique. Elles permettent aux étudiants de se familiariser notamment aux prises de notes et à l'élaboration de résumés de cours.
- 6 Des séances de remédiation et des séances de préparation aux examens sont organisées au sein de certains cours, elles sont fort appréciées, mais il s'agit d'initiatives individuelles et volontaires.
- 7 L'écoute des professeurs en tous moments de l'année académique (et même après réussite et diplomation) est unanimement appréciée des étudiants et anciens. Un lien fort entre l'école et ses étudiants existe. Notons aussi que la coordinatrice de section s'entretient individuellement avec chaque étudiant en fin de session d'examen afin d'effectuer un bilan des résultats obtenus.
- 8 L'animation « Un blocus presque parfait » à l'adresse des étudiants de bloc 1 est une aide réelle pour préparer les étudiants aux premières sessions d'examens.
- 9 Le comité des experts apprécie le fait que les étudiants soient répartis par groupes de niveau pour les cours de Comptabilité.

[Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]

- 10 Le comité note qu'un projet de récolte et de centralisation des données relatives au pilotage des programmes est en cours. Cependant, les relations avec les anciens étudiants sont encore trop

épisodiques. Un lien fort entre anciens et la Haute École existe mais est principalement dû à des contacts non systématisés.

- 11 Il n'existe pas de réseau formalisé d'anciens étudiants et d'employeurs. Ce réseau serait cependant fort utile à la diversification des stages, à la réflexion sur les programmes, à la recherche de travaux de fin d'études ainsi qu'à la collecte d'informations qualitatives relatives au suivi des anciens et désidératas des entreprises.
- 12 L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) est elle aussi en projet. Il est certain que la mise en place d'une telle évaluation n'est pas chose aisée et se heurte à beaucoup de résistance. Elle serait cependant fort utile au pilotage des programmes et à la détection des faiblesses potentielles.

RECOMMANDATIONS

- 1 Se doter d'un responsable ressources humaines et d'un responsable communication (professionnels dans leurs domaines) pour l'ensemble de la Haute École.
- 2 Être attentif à l'équilibre de la charge de travail du personnel enseignant.
- 3 Augmenter le nombre de postes de travail des laboratoires de langues.
- 4 Créer un réseau d'alumni piloté par la direction.
- 5 Etudier les modalités d'évaluations des enseignements par les étudiants afin de se doter d'un outil de mesure de la qualité des cours dispensés.

Critère 5

L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

CONSTATS ET ANALYSE

[Méthodologie de l'autoévaluation]

1. Le comité des experts apprécie que la démarche qualité ait été pensée en amont par la direction et la Cellule qui y est dédiée. Cependant, cette démarche est naissante. Il importe de la pérenniser et de continuer à y impliquer toutes les parties prenantes.
2. Le comité des experts souligne que cette autoévaluation a été basée sur des fondements théoriques et réflexifs. L'analyse a été effectuée objectivement, sans précipitation et avec un réel engagement des intervenants. La participation des étudiants et du corps non-enseignant n'a toutefois pas été systématique.

[Analyse SWOT]

3. Les enseignants ont participé à la réalisation de la SWOT lors d'une mise au vert en équipe. Les forces et les faiblesses ont été formulées sans aucune réserve.

[Plan d'action et suivi]

4. Le plan d'actions, qui reprend les axes stratégiques, est bien construit. Il présente pour la plupart des points des échéances et des responsables mais peu de « conditions de réalisation ». Son déploiement permettra sans aucun doute d'améliorer la qualité de la section comptable.

RECOMMANDATIONS

- 1 Continuer à impliquer toutes les parties prenantes et pérenniser la démarche stratégique et la démarche de qualité.
- 2 Mettre en œuvre le plan d'action en priorisant les étapes.

CONCLUSION

La Haute École Louvain en Hainaut dispose d'une démarche qualité pensée par sa direction et la Cellule qui y est dédiée. Des fondements théoriques et réflexifs sont la base de cette démarche qui permet une étude objective et systématique de l'enseignement et de dégager un plan d'actions indispensable à une juste stratégie. Plusieurs outils de gestion de la qualité sont développés et tiennent compte des spécificités de chaque section. Ils en permettent le *monitoring*.

Un corps enseignant disponible et compétent insuffle auprès de l'étudiant la rigueur, le professionnalisme et la recherche de la qualité dans une approche humaine, un esprit d'écoute et de disponibilité. Les cours sont, de plus, donnés dans un environnement neuf, spacieux et très bien équipé. En matière de compétences techniques, le programme répond aux attentes du milieu professionnel et permettent à l'étudiant de poursuivre son cursus, soit vers un enseignement de master, soit vers les instituts professionnels. L'enseignement des langues devrait toutefois se rapprocher des compétences linguistiques requises par la profession. Ces compétences demeurent un enjeu central pour l'employabilité et la mobilité des jeunes diplômés.

Des initiatives pédagogiques novatrices visant à rapprocher le monde scolaire du monde professionnel ont été développées, telles que l'exercice d'intégration professionnelle, les jeux de rôle, ou encore le projet YEP. Ces initiatives ne peuvent qu'améliorer le savoir-être de l'étudiant au sortir de son cursus.

L'évaluation des enseignements par les étudiants devrait cependant être systématisé afin de parfaire le programme d'enseignement et de répondre encore mieux aux besoins des apprenants.

EN SYNTHÈSE

| Points forts | Points d'amélioration |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Compétence, disponibilité, proactivité du corps enseignant⇒ Programme de cours en parfaite cohérence avec les besoins du métier⇒ Les stages, véritable opportunité professionnelle⇒ Les activités extra académiques, opportunité d'accroître le savoir être de l'étudiant⇒ Attachement des anciens à leur école⇒ Les experts extérieurs⇒ La qualité des ouvrages et revues disponibles dans le centre de documentation⇒ Le matériel mis à disposition des étudiants | <ul style="list-style-type: none">⇒ Les relations avec les anciens étudiants de la section⇒ La formation continuée des enseignants⇒ Manque d'appropriation du plan stratégique et des actions à mettre en œuvre⇒ Un enseignement des langues à mettre en rapport avec la profession⇒ Un positionnement « très local ». Peu de mobilité des étudiants vers une région d'un régime linguistique différent pour le stage et/ou sa future activité professionnelle. |

| Opportunités | Risques |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">⇒ Faire partie d'une Haute École ayant une notoriété certaine et disposant d'un ensemble de moyens mobilisables toutes formations confondues⇒ Disposer d'un campus récent et calme⇒ Être, au travers de la Haute École, membre actif du pôle hainuyer | <ul style="list-style-type: none">⇒ Les moyens financiers non en rapport avec les besoins actuels de la formation⇒ Les équivalents étudiants basés sur des coefficients d'équivalence obsolètes⇒ Une fusion pas toujours bien assimilée par les membres du personnel |

Récapitulatif des recommandations

- ⇒ Impliquer pleinement toutes les parties prenantes de l'organisation et de la section en particulier dans l'axe « management participatif » tel que décrit dans le plan d'action
- ⇒ Veiller à ce que toutes les parties de l'organisation s'imprègnent de la vision et de la stratégie proposée par la Haute École
- ⇒ Pérenniser et de valoriser la fonction de coordonnateur qualité au sein de la section comptabilité
- ⇒ Développer des outils de gestion de la qualité et recommande de les faire connaître de toutes les composantes de l'école et de la section en particulier
- ⇒ Rédiger des procédures fondamentales des processus de qualité
- ⇒ Associer les étudiants à la révision de la grille des programmes que ce soit par le biais d'enquêtes écrites et/ou de groupes de discussion
- ⇒ Intensifier la communication stratégique ainsi que la communication sur la démarche qualité
- ⇒ Trouver des pistes d'amélioration des compétences linguistiques au sortir de la formation ; il peut s'agir de lier l'enseignement des langues aux cours plus spécifiques de gestion, comptabilité ou fiscalité, ainsi que d'utiliser au mieux les ressources techniques telles que le laboratoire de langues ainsi que l'organisation d'un des stages en Flandres ; les possibilités offertes de suivre des cours de langues en plus du programme normal devraient être promues, ces cours étant organisés en promotion sociale, dans la même Haute École
- ⇒ Mesurer les taux de satisfaction des études et de s'appuyer sur les résultats obtenus afin, d'une part, de faire évoluer ses programmes et, d'autre part, d'en faire la promotion
- ⇒ Aider les étudiants à appréhender le cursus dans sa totalité et communiquer les acquis d'apprentissage globaux : que visent ces trois années de bachelier ? En quoi consistent les métiers du comptable ? Quel est l'intérêt du contenu des cours non techniques
- ⇒ Renforcer l'homogénéité entre les enseignements d'un même cours (ex. comptabilité et TVA, etc.) ainsi que la multidisciplinarité entre cours généraux et cours de spécialisation. Pour améliorer encore le projet YEP, il pourrait être bon de renforcer la collaboration avec d'autres sections (ex. la section marketing)
- ⇒ Organiser un stage d'observation et/ou une visite d'entreprise en première année du cursus afin d'aider les étudiants à bien cerner leur futur métier
- ⇒ Utiliser la même plateforme didactique pour tous les enseignements
- ⇒ Communiquer les acquis d'apprentissage globaux afin d'aider les étudiants à appréhender le cursus dans sa totalité : que visent ces trois années de bachelier ? En quoi consistent les métiers du comptable ? Quel intérêt les cours non techniques représentent-ils pour moi ?

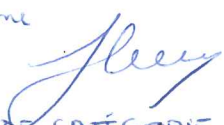
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :



L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

| Critère | Rubrique ¹ | Point ² | Observation de fond |
|---------|-----------------------|--------------------|---------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Nom, fonction et signature de l'autorité académique dont dépend la section

LHOTÉ Étienne

DIRECTEUR DE CATÉGORIE

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

Rose-Line CLIPPE

MICHEL SERVATIS


¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.